



La Suisse semble préparée à un taux d'impôt mondial minimal de 15%

POLITIQUE FISCALE. Le taux effectif moyen appliqué aux entreprises suisses est déjà d'environ 15%. Pas de conséquences importantes attendues.

Christian Affolter et Philippe Rey

Le taux d'imposition minimum mondial de 15% décidé samedi dernier à Londres par les pays du G7 marque un nouveau tournant dans la politique fiscale internationale. Ce qui reste pour l'heure une déclaration d'intention exigera vraisemblablement des adaptations du droit fiscal suisse. Cependant, en Suisse, les experts estiment que la différence par rapport à la situation actuelle ne serait pas suffisante pour craindre des mouvements de multinationales.

D'autant moins que «l'état des finances publiques d'un grand nombre de pays rend des abaissements fiscaux peu probables. Le Royaume-Uni vise à moyen terme un taux de 25%, et la taxe fédérale des Etats-Unis pourrait passer de 21% à 28%. L'administration Biden cherche à limiter les risques liés à ce relèvement en imposant le plan du G7 aux pays occidentaux», commente Peter Uebelhart, Head of Tax Policy de KPMG Suisse.

Pas d'influence considérable

Contacté par *L'Agefi*, le numéro deux mondial des ascenseurs Schindler, basé dans le canton de Nidwald, ne s'attend pas à une influence considérable sur le taux d'impôt publié par la holding et le groupe en cas d'introduction d'un taux minimal mondial de 15%. Même écho du côté du groupe de logiciels SoftwareOne, dont le siège se situe dans le même canton. En 2020, le taux d'imposition effectif du premier s'est élevé à 22,1%, et celui du second à 17,3%. Nidwald se situe pourtant parmi les cantons sous le feu des projecteurs avec un taux d'imposition ordinaire sur les bénéfices des entreprises légèrement inférieur à 12%, à l'instar de Zoug.

Comme le rapportait *L'Agefi* hier, Nestlé, basé à Vevey, a pour sa part eu une charge d'impôt au taux d'imposition effectif de 24,2% sur le bénéfice consolidé avant impôts. D'autres entreprises telles que le leader européen de la technique sanitaire Geberit, domicilié à Saint-Gall, le numéro deux mondial des emballages aseptiques SIG Combibloc à Schaffhouse ou

le leader mondial de revêtements de sol Forbo à Zoug n'ont pas souhaité répondre aux questions de *L'Agefi* avant d'en savoir plus sur une potentielle mise en œuvre en Suisse.

La création d'un taux minimum de 15% pour tous les pays n'est pas nécessairement négatif pour la Suisse, qui applique déjà aux entreprises suisses un taux moyen d'imposition effectif d'environ 15%. Des disparités cantonales sont toutefois bien présentes.

Ainsi, le projet du G7 représente également «une opportunité de rendre la Suisse encore plus attrayante en tant que lieu d'implantation. D'autres pays, comme les Emirats Arabes unis, devront passer d'un taux de 0% à 15%», souligne Reto Gerber, responsable du secteur Tax & Legal chez Deloitte.

Des risques cependant

Certaines voix s'élèvent toutefois pour appeler à la prudence: «Ce changement fondamental dans le domaine de l'imposition des entreprises enlève un pan important de la souveraineté nationale. Tant un relèvement du taux mini-

mum qu'une extension à des entreprises avec un chiffre d'affaires inférieur à 750 millions d'euros sont possibles par la suite», redoute cependant Armin Marti, Partner et responsable Tax Policy de PwC Suisse.

«Peu importe si une entreprise a suffisamment de moyens pour justifier sa manière d'allouer les bénéfices sur les différentes régions d'activité. Le simple fait qu'un pays ait des taux d'imposition bas suffit pour exiger le taux minimum», note pour sa part Peter Uebelhart de KPMG Suisse.

«Pour garantir la sécurité juridique, il est dans l'intérêt de la Suisse de procéder rapidement au relèvement du taux à 15%, lance Reto Gerber. Après le rejet de la RIE III (ndlr: l'imposition des entreprises III) et jusqu'à l'acceptation de la RFFA (ndlr: Réforme fiscale et financement de l'AVS), il n'y a pratiquement plus eu de nouvelles implantations en Suisse. Cela montre le rôle crucial de la sécurité juridique. Mais l'arrêt des négociations sur l'accord-cadre institutionnel ne l'a pas améliorée.» ■



SoftwareOne. Le taux d'imposition du groupe, dont le siège se trouve à Stans, s'est élevé à 17,3%.